Ecole nationale supérieure d'art de Bourges

A l'attention de M. Franck Riester, Ministre de la Culture

Copies à :

Mme Lucie Muniesa, Directrice de cabinet
M. Barbaret, Secrétaire Général
Mme Sylviane Tarsot-Gillery, Directrice de la DGCA
M. Christian-Lucien Martin, Sous-Directeur à la DGCA

Le 21 décembre 2018

Monsieur le Ministre,

Depuis 2015 les représentant-e-s élu-e-s des professeur-e-s des écoles nationales supérieures d'art alertent vos services sur le blocage de leurs carrières.

Au terme de deux années de concertation entre l'administration, nos représentant-e-s élu-e-s à la CE et à la CAP et l'intersyndicale CGT Culture - Sud Culture Solidaires, nous sommes parvenu-e-s à une proposition de rénovation de notre décret statutaire et de sa grille indiciaire. Ce projet a reçu un vote favorable du comité technique ministériel le 1er février et le 18 avril 2017.

Le Secrétaire général, nous ayant écrit le 24 avril 2018, nous a confirmé que "la nouvelle grille des enseignants des écoles d'art est calée sur le protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations et sera applicable rétroactivement à compter de janvier 2017". Ajoutant : "Dans ces conditions, il convient d'attendre la publication du décret pour procéder aux avancements d'échelon 2017 qui seront pris dès la sortie du texte – Il n'existe pas d'autre possibilité réglementaire."

Nous avons attendu patiemment, confiant dans la procédure engagée.

Or, le 22 novembre l'information nous a été donnée que le décret était sorti du Guichet Unique, sans davantage de précisions. Puis que des modifications étaient demandées !

Il est incompréhensible que l'administration nous fasse encore attendre, alors que les élu-e-s du groupe de travail et les syndicats ont écrit le 26 novembre 2018 et le 29, puis le 17 décembre à la directrice de cabinet, au secrétaire général et à la direction générale de la Création artistique pour demander une date de réunion.

Ce silence donne — aux professeur.es des écoles — l'impression d'être, au mieux, lâché.es, au pire, trahi.es.

Vous avez, dans votre discours de politique générale au dernier CTM du 22 novembre 2018, insisté sur votre souci du dialogue social et sur la nécessité pour chaque direction de porter cette mission.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous interpeller afin que vos services débloquent au plus vite cette situation par une information officielle sur les modifications à apporter au décret, nous indiquant aussi un calendrier pour sa signature et sa mise en place.

Monsieur le Ministre, parlez-nous, pour un dialogue digne de ce nom et pour avancer sur le reste des dossiers laissés depuis tant d'années en souffrance.

Nous sommes fatigué.es de maltraitance!

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Les Professeur-e-s de l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges dont les signatures suivent,

Jean-Luc ANDRE Eric AUPOL **Erik BULLOT Alexandre CASTANT** Florence CHEVALLIER **Eric CORNE Arnaud DESHAYES** Catherine FRAIXE Andreas Maria FOHR Ferenc GROF Nicolas HERUBEL Jérôme JOY Ingrid LUCHE **Didier MENCOBONI** Jean-Michel PONTY Françoise QUARDON Alejandra RIERA Michel WEEMANS